

PARIS-CENTRE

Régional Quotidien
QUINZE CENTIMES

Administration et Rédaction: 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

COMPTES DE CHEQUES POSTAUX: PARIS 272-43

JEUDI
12
AVRIL 1923

La Rhénanie ne peut vivre
hors de la dépendance de
Berlin, qu'en s'appuyant sur
Paris.

On le sait. Que fait-on ?

Quinzième année. - N° 5.162

ABONNEMENTS :
1 an 6 m. 3 m.
Névre et limit. 45. 25. 18.
Autres départ. 50. 28. 18.
Union postale 62. 34. 18.
— TELEPHONE 2.17 et 2.18 —

UN DANGER POUR LA FRANCE

Il faut que toute navigation aérienne soit interdite en Allemagne

Et pour cela il n'y a qu'un moyen :
distinguer le bloc germanique

En dénonçant la menace de l'aviation allemande, la pétition ouverte sur l'initiative de M. de Kerillis a mis en pleine lumière une des conséquences les plus sérieuses de la fautive conception de la paix de Versailles. L'élan spontané de quatre millions de signataires a apporté à ce geste l'éclatante ratification du bon sens populaire. Rien de moins surprenant. Ce qui a surtout frappé l'opinion française dans l'opération de la Ruhr, c'est l'occasion de réparer les erreurs du traité de Versailles. De ces erreurs, le sabotage des réparations n'est pas la plus grave. La sécurité prime tout. Or, qui oserait contester que les développements de la navigation aérienne constituent un des facteurs les plus troublants des futures agressions.

Ce que l'aviation a fait dans la dernière guerre, nul ne l'a oublié. Et pourtant cette arme nouvelle était encore à l'état d'enfance. Le progrès marche à pas de géants. On annonce des appareils pouvant traverser l'Atlantique. Nous assistons à un essai de la motocyclette aérienne. Le transformateur plus important encore se prépare. Des moteurs utilisant l'hydrogène et l'oxygène de l'eau, suivant un des pressentiments géniaux de Jules Verne vont permettre aux avions de s'élever à des hauteurs où la vitesse ne connaît plus de limites. L'avenir des nations est dans les airs.

A quoi servirait dès lors d'avoir interdit à l'Allemagne de conserver le service obligatoire et de construire des canons, si on lui permet de mettre au service de sa passion de revanche des moyens autrement redoutables. Le cas est d'autant plus sérieux que dans aucune branche le camouflage n'est plus simple. On ne peut pas dissimuler un dirigeable en transatlantique, un sous-marin en yacht ou un 420 en télescope. Par contre un avion commercial est un avion de guerre. Il peut transporter des voyageurs, il est à même d'élever des soldats. Les bombes ne sont qu'un lest comme un autre. On peut inventer toutes les restrictions que l'on voudra : limitation de la force du moteur, de la vitesse du plafond, de la capacité de transport, le contrôle est impossible. Le danger est certain.

Reste à savoir comment le conjurer. La combinaison suggérée par la pétition de notre confrère atteint-elle réellement le but cherché ? La question mérite d'être examinée car rien de pis qu'une illusion de sécurité.

Signalons d'abord la rédaction nettement défectueuse de la proposition. On demande « la prise en gage » de l'aviation allemande.

Qu'est-ce que cela veut dire. Au lieu de la lettre cela signifierait la livraison à titre de garantie des appareils aériens existants en Allemagne. Ce n'est pas du tout ce qu'on propose. On demande que toute navigation aérienne soit interdite aux Allemands. Pourquoi s'occuper de ce vocabulaire juridique qui n'a rien à voir avec une opération purement politique. Inutile de blâmer avec les réalités. Ce dont il s'agit ce n'est pas d'une sanction qui ne pouvait être que temporaire, car à tout péché miséricorde. A plus forte raison ne parlons pas d'exécution judiciaire d'un insolvable. Ce que nous voulons, c'est une précaution élémentaire, une exigence imposée de force par un vainqueur à un vaincu pour assurer l'avenir. Franchons le mot, c'est une servitude et une servitude extrêmement lourde puisqu'elle tend à interdire radicalement une branche importante de l'activité humaine.

Nous arrivons ici au cœur même de la question. Une pareille servitude peut-elle être imposée de manière permanente à une nation de 60 millions d'âmes ? Non, mille fois non. Les conditions de durée d'une servitude sont en proportion inverse de sa rigueur et de la force de résistance de ceux qui la subissent. Pas d'illusion. Si le bloc germanique subsiste, toutes les combinaisons qui prétendent l'enchaîner sont éphémères.

Le cas est d'autant plus frappant pour l'aviation qu'aucune industrie n'est plus difficile à éteindre. Les usines d'essai et de mise au point des appareils peuvent être installées à l'étranger. Les Allemands, en Espagne, en Suède, en Hollande, en Suisse, en France, en Italie, en Russie. La formation des pilotes, autre facteur essentiel, se poursuit également au dehors. Avec cela l'importe quel établissement métallurgique peut fabriquer des chassins. N'importe quelle usine d'automobile fabrique les moteurs. L'interdiction directe de la préparation de la guerre aérienne est une chimère.

La seule chose que nous puissions est supprimer la force qui pourrait utiliser cette préparation. Le remède, le voilà. Tant que le bloc germanique subsistera, il pourra lancer des espoirs sur les airs. Ce bloc distingué, ses éléments deviennent sans inoffensifs, du moins assez sibles pour que le danger soit certain. Sous quelque angle que l'on considère le problème européen, l'indubitable logique nous ramène toujours à la même conclusion.

SAINT-BRICE.



M. de Valera n'a pas été capturé

Londres, 11 avril. — La nouvelle de la capture de M. de Valera, annoncée dans tous les journaux du soir sur la foi d'un télégramme du « Central-News » reçu de Dublin est officiellement démentie ce soir par les autorités de l'Etat libre.

Il est à noter que ces jours-ci tous les journaux déclarent que la capture de M. de Valera n'est qu'une question d'heures.

AU SANATORIUM DE MONBRAN

AGEN, 11 avril. — La commission de surveillance du sanatorium de Monbran, réunie pour examiner les circonstances qui ont motivé l'évacuation à titre disciplinaire des trois malades Kremer, Lequère, Brichoud, qui a provoqué de vives protestations des associations de mutilés de France et d'Alsace.

« Que l'appréciation de ce fait n'entre pas dans ses attributions telles qu'elles sont définies par les articles 20 et 21 du décret du 10 août 1920, mais deux de ses membres, MM. Lacoste et Toussaint, sans mettre en cause la probité professionnelle du médecin-chef, déclarant qu'à leur sens, il y a eu d'une part abus d'autorité, la commission, sur leur proposition et à l'unanimité, demande à M. le ministre de l'Hygiène, l'envoi à Monbran d'un inspecteur de service pour l'examen des mesures prises à cette occasion. »

On se rappelle que les trois malheureux blessés du pommier furent expulsés manu militari pour avoir pris l'initiative d'une pétition collective de tous leurs camarades tendant à l'amélioration de l'ordinaire.

Or, la commission, dans son rapport, reconnaît que certaines améliorations matérielles et morales sont souhaitables dans cet établissement et demande au Conseil général les moyens financiers qui permettraient de les réaliser.

Le scandale des carnets médicaux à Marseille

UNE NOUVELLE ARRESTATION

Marseille, 11 avril. — Le scandale des carnets médicaux s'amplifie chaque jour. Ce matin une nouvelle arrestation a été opérée : celle du docteur Gustave Cousin, officier de la Légion d'honneur, ancien médecin-inspecteur d'armée, professeur à l'école de médecine, qui jouissait d'une grande notoriété à Marseille.

Cette personnalité médicale aurait favorisé, pour en bénéficier, les agissements délictueux des trafiquants déjà sous les verrous.

Parmi ces derniers, au nombre de 32, se trouve le docteur Alfred Cousin, neveu de l'inculpé, qui, pour une année seulement avait touché plus de 150.000 francs d'honoraires.

Le docteur Gustave Cousin est accusé d'avoir trafiqué non seulement des carnets médicaux, mais encore des carnets spéciaux délivrés aux agents et fonctionnaires de la police comme d'habitude par le médecin officiellement médecin de la police.

Il en résulterait qu'à chaque consultation il se payait trois fois : 1° par appointements fixes qu'il recevait de l'administration ; 2° par un ou plusieurs bons de carnets de la police ; 3° par un ou plusieurs bons de carnets proprement dits.

D'autres arrestations également surprises seraient imminentes.

Les troubles à Memel

Memel, 11 avril. — Une visite domiciliaire a eu lieu au bureau de l'association « germano-lithuanienne ». Le gérant de l'association et le secrétaire ont été arrêtés. A la suite de cette arrestation, une foule considérable s'est massée devant la prison de police pour demander la mise en liberté des inculpés.

On mande d'autre part de Memel qu'au cours de la nuit de dimanche à lundi, deux hommes ont été tués à coups de fusil par les troupes lithuaniennes. Une femme a été blessée.

Ces personnes essayaient de franchir la rue après le coucher du soleil contrairement à la défense des autorités lithuaniennes, interdiction dont ces trois victimes n'avaient d'ailleurs pas connaissance.

Un signalé d'autres arrestations. L'effervescence lithuanienne contre les éléments germaniques est grande.

SUR L'ORDRE DU REICH

Actes de sabotage et agressions se multiplient

Düsseldorf, 11 avril. — Une des mines récemment occupées, celles de Graf-Schweren, fournissent le gaz à la ville de Kaatrop. Depuis deux jours, c'est-à-dire hier et aujourd'hui, la mine en question ferma les adductions de gaz et la ville fut plongée dans l'obscurité.

L'autorité militaire vient de faire savoir au maire que s'il ne faisait pas diligence pour que la lumière soit rendue à la ville, la circulation serait interdite de 20 h. 30 à 5 heures du matin. L'absence de police rendait déjà très précaire la sécurité publique.

On signale que la détonation continue à Bochum. Tous les magasins vendent aux Français.

Un incident au cinéma

L'agence Wolff suivant son habitude a complètement déformé le récit d'un léger incident qui s'est récemment produit à Bochum.

Elle raconte que le général Otry, commandant la place, accompagné de tout son état-major (sic), s'était rendu dans une salle de cinéma pour assister au spectacle.

L'intendant du théâtre serait venu dire au général que le public menaçait de sortir en masse si les officiers persistaient à vouloir assister à la représentation. Le général serait alors sorti avec tout son état-major.

Or la vérité est toute autre. Deux officiers assistaient en effet à une représentation cinématographique lorsque l'intendant de la salle vint leur dire que le public menaçait de sortir s'ils restaient à leurs places.

Les officiers répondirent que cela leur était parfaitement égal et ne bougèrent pas. La moitié du public quitta la salle et il n'y eut pas d'autre incident.

Le maire M. Stoppenberg ainsi qu'un fermier ont été arrêtés. Ils sont tenus pour responsables de l'agression commise contre une sentinelle qui gardait la voie.

Agressions et sabotage

Les agressions et tentatives de sabotage se multiplient depuis quelques jours dans le voisinage des voies fluviales de navigation.

Cette nuit, une sentinelle gardant le pont de Rhein Herne Canal, sur la route allant d'Alten à Kerpach fut attaquée par des individus accompagnés de chiens policiers. La sentinelle tira et une patrouille se lança à la poursuite des agresseurs dont un fut arrêté.

On signale que, dans les mines non occupées, la production a sensiblement diminué. A la mine Alstaber, à Oberhausen, la direction a décidé de supprimer deux équipes de travail sur les trois qui assuraient l'extraction.

Leur mauvaise foi

Le ministre d'empire vient de faire transmettre à tous les cheminots allemands un télégramme-circulaire prescrivant la conduite qu'ils doivent tenir vis-à-vis de la régie française des chemins de fer de la Ruhr.

Il rappelle que les cheminots doivent refuser tout concours à la régie française. Ceux qui n'obéiront pas rigoureusement à cet ordre seront délégués aux tribunaux allemands. Par contre, la même dépêche donne aux cheminots allemands l'assurance que ceux d'entre eux qui subiront des dommages personnels en raison des sanctions prises contre eux seront largement indemnisés.

Une expulsion

Mayence, 11 avril. — A la suite de l'arrestation du syndic de la Chambre de commerce de Mayence, qui avait transporté ses bureaux en forces clandestines, le syndic a été expulsé avec sa famille.

Le conseiller Irner, de la direction des chemins de fer d'Essen, a été condamné à 5 ans de prison et dix millions de marks d'amende pour refus de faire réparer des câbles téléphoniques détruits.

LES AMERICAINS AVAIENT CRU
QUE LES ANGLAIS ABANDONNERAIENT
LEURS AMBITIONS SUR LES PETROLES
DE MOSSOUL

Londres, 11 avril. — Dans les milieux politiques américains, on a appris que la Grande-Bretagne refusait de reconnaître dans l'ensemble du projet Chester que l'assemblée d'Angora vient de ratifier, celles des concessions pétrolières ou autres qui porteraient atteinte aux droits du Royaume de l'Irak placés sous mandat britannique.

LES DEBRIS DE LA FLOTTE DE WRANGEL, A MARSEILLE

MARSEILLE, 11 avril. — Les derniers débris de la flotte du général Wrangel, soit 12 chalutiers ou remorqueurs et le vapeur « Bera », sont arrivés ce matin à Marseille, venant du dernier lieu de Villefranche.

Parmi les officiers de l'état-major est le capitaine Ivanoff Tintajin, qui est son heure de célébrité pendant la guerre russo-japonaise, commandant le « Kurik » et voyant son navire entouré par la flotte ennemie, il le coula plutôt que de se rendre.

Ces diverses unités sont mouillées dans les eaux du bassin de remisage où elles seront dispersées aux enchères ou démolies. Les équipages ont été libérés des leur arrivée.

COMME CHEZ NOUS

Les députés anglais se livrent aux Communes une bataille en règle

Et la séance fut suspendue l...

Londres, 11 avril. — Les travaillistes ont voulu exploiter aujourd'hui aux Communes le succès qu'ils avaient obtenu hier par surprise contre le gouvernement.

Lorsque M. Bonar Law fit son entrée dans la salle, il fut accueilli par les clameurs ironiques de l'opposition. Le Premier prit place en souriant sans se soucier des cris de déni et d'insultes par les travaillistes.

Cependant, comme il se levait pour aller à la gorgée, il fut chargé par M. Stanley Baldwin de répondre à ses questions.

Après un court débat sur la situation agricole actuelle, début durant lequel M. Lloyd George prit la parole, malgré les protestations des travaillistes, M. Stanley Baldwin, proposa que le débat sur la motion repoussée, hier concernant les crédits pour le Civil Service, fut remis à demain.

Le vacarme commence

Une véritable tempête de protestation fut soulevée par ces paroles. Quelques socialistes entonnèrent même le « Drapeau Rouge ». M. Ramsay MacDonald déclara que le gouvernement n'avait pas le droit de mettre deux fois aux voix la même motion et que le vote de mardi devait être considéré comme définitif.

M. Stanley Baldwin répondit que le gouvernement avait été pris à l'improviste et que le vote d'hier n'impliquait pas que M. Bonar Law ait perdu la confiance du Parlement.

A ce moment le lieutenant de vaisseau Kenworthy s'écria :

« Ce gouvernement est singulièrement effronté qui ose ainsi qualifier le vote d'hier ! Il ferait mieux de démissionner. »

M. Landsbury ajouta à cela que s'il fallait attendre au lendemain pour la reprise de la discussion, les députés feraient mieux de rester chez eux. Il insista pour que le chancelier de l'Echiquier fasse une déclaration sur le champ. Le speaker se leva alors, mais les travaillistes firent un tel vacarme qu'il ne put se faire entendre.

Un député s'éleva à nouveau « Le Drapeau Rouge ». Bientôt, fait sans précédent à la Chambre des Communes, on vit plusieurs travées travaillistes clamer debout divers chants révolutionnaires.

Le pugilat

Une acclamie s'étant produite, le speaker voulut à nouveau prendre la parole, mais fut immédiatement interrompu par un autre député. M. Bonar Law et plusieurs ministres quittèrent la salle des séances. Le speaker réussit enfin à se faire entendre. Il déclara aux applaudissements des travaillistes qu'il était préférable d'ajourner la séance pendant une heure.

A ce moment des scènes regrettables se produisirent. Comme les députés évacuaient la salle, on entendit un travailliste déclarer qu'il avait été frappé par un membre du gouvernement. Certains parlèrent de M. Ormsby (Gore). La confusion fut alors à son comble et en quelques instants un pugilat en règle s'engagea dans lequel furent entraînés de nombreux députés du gouvernement.

M. Baldwin et Ramsay MacDonald essayèrent de ramener le calme, mais un travailliste revint à la charge provoquant ainsi une nouvelle mêlée.

Conservateurs d'un côté, travaillistes de l'autre échangeaient durant plusieurs minutes des arguments frappants. Il était 18 heures quand la salle dut être évacuée.

A 19 heures la reprise se fit devant une salle comble. Tous les conservateurs étaient cette fois présents.

Le speaker se leva immédiatement et déclara qu'il avait donné les scènes de désordre qui avaient eu lieu il avait décidé de renverser du Maroc, la justice dut intervenir et M. Prieto fut arrêté.

L'ensemble de la presse tout en commentant diversement cette mesure judiciaire, a tendance à approuver l'action du gouvernement dans cette circonstance.

Le journal « Informations », de Madrid, se réjouit de ce que le ministre de l'Intérieur n'a pas hésité à prendre cette mesure, car, jusqu'ici, déclare-t-il, le souverain était en Espagne la seule personne que l'on pouvait accuser ou attaquer sans encourir aucun risque.

TROIS VEDETTES POUR L'ESPAGNE

Dijon, 11 avril. — Trois vedettes venant du Havre sont arrivées au port du canal de Bourgogne à Saint-Jean-de-Loisy. Ces vedettes commandées aux ateliers du Havre par le gouvernement espagnol, sont dénommées Granddy, Athénas III et Isabelle.

Elles sont destinées au service de la répression des fraudes maritimes commises constamment sur les frontières de France et d'Espagne. De Saint-Jean-de-Loisy, pilotées par le pilote Landry, elles partiront pour Marseille par la Seine et le Rhône.

Neurasthénique il blesse sa belle-mère tue sa femme et se suicide

BRUXELLES, 11 avril. — Un nommé Edmond Verhulst, habitant rue Van de Weyer, atteint de neurasthénie aiguë, a tiré, ce matin, un coup de revolver sur sa belle-mère, la blessant grièvement. Il a ensuite dirigé son arme sur sa femme. Il a tué, sur le coup, d'une balle dans la nuque, puis il s'est tiré deux balles dans la tête.

Voici quelques-unes des circonstances de ce drame de la folie :

Dans les dernières heures de la matinée, Verhulst manifestait par ses gestes et par ses paroles une agitation inquiétante. Comme sa belle-mère, qui habitait le même logement, s'approchait afin d'essayer de le calmer, Verhulst s'empara d'un browning et tira sur la pauvre femme qui fut atteinte à l'épaule et à l'aisselle.

Mme Verhulst, attirée par le bruit des détonations, accourut. A peine avait-elle pénétré dans la chambre que son mari la menaça à son tour. Elle voulut fuir, mais une balle l'atteignit à la nuque et la tua net.

Les enfants, effrayés, eurent la même idée de ne pas se montrer ; ils coururent de toutes leurs jambes prévenir les voisins qui alarmèrent la police espérant que dans la chambre le meurtrier se tirait deux balles dans la tête. Son état est considéré comme désespéré. On pourra sans doute sauver la belle-mère.

Verhulst était père de deux enfants. Son épouse et lui jouissaient, dans ce paisible quartier, de l'estime générale.

La grève de la couture

Paris, 11 avril. — La grève de la couture et de la confection, qui s'est déchaînée définitivement à Paris, englobe un total de 7.000 chômeurs. Dans le quartier de l'Opéra, où se concentre le commerce de la haute couture, un important service d'ordre sillonne les rues ce matin, mais les forces de police n'ont pas à intervenir, car aucune tentative de débauchage n'a lieu.

A la Bourse du travail, on assure que le mouvement qui a pour but un relèvement des salaires atteint 23 maisons de couture et 40 maisons de confection.

La Chambre syndicale patronale a refusé d'accueillir les revendications des ouvriers et ouvrières prétendant que le coût de la vie n'avait pas augmenté depuis le dernier relèvement des salaires.



Les frères Narcy, qui représentèrent si dignement les couleurs françaises aux Six Jours, ont reçu, comme l'indique notre photographie, un chaleureux accueil à leur retour à Bourges.

(Lire le compte rendu en page 3)

LE TROITTOIR ROLLANT

Paris, 11 avril. — M. Emile Devaux, conseiller municipal, a présenté au conseil un rapport sur les études préalables faites par M. Ott, ingénieur en chef des ponts et chaussées et des services techniques du Métropolitain.

Ce rapport concerne les travaux du trottoir roulant à établir sous les grands boulevards de Paris. Il indique en outre le résultat du concours qui a été ouvert, en vue de la réalisation de cette conception. Sur une trentaine de projets déposés, quatorze ont été retenus qui seront étudiés ultérieurement par une commission compétente.

NOUVELLES BRÈVES

— A Monthard, une petite fille de deux ans, dont le père, espagnol, travaille aux usines métallurgiques, a été renversée par un tombereau, lourdement chargé de débris, et, le crâne brisé, est morte sur le coup.

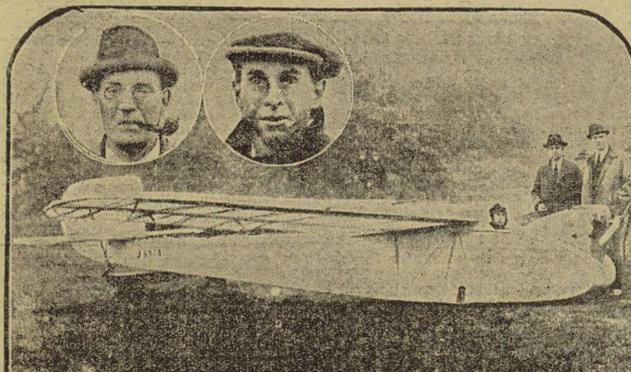
— Des distinctions honorifiques dans les ordres nationaux belges ont été remis aux généraux Baat, Tannat, Damas, de Rincourt de Lezberg.

— M. François Brochez, huissier à la préfecture de l'Aube, a été arrêté pour avoir soustrait des lettres chargées destinées à des militaires de la garnison.

— L'assemblée d'Angora étudierait actuellement les propositions d'une compagnie italienne en vue de la création d'une ligne aérienne Constantinople-Angora.

— MM. Theunis et Jaspard quitteront Bruxelles vendredi matin pour Paris.

— Le Conseil de cabinet de Belgique a décidé d'établir l'heure d'été à la date du 27 avril.



Phot. Tol
La moto-aviette de 5 HP, qui s'est élevée à 75 mètres et a tenu l'air sept minutes au cours d'essais à Preston

En médaillon (à gauche), M. Wren, l'inventeur, (à droite), le pilote.

L'ère des persécutions religieuses est officiellement déclarée en Russie

Moscou, 11 avril. — L'accusateur juif Abramovitch dit Krikenko, a fait aux délégués des clubs communistes provinciaux venus à Moscou pour présenter des pétitions demandant la mise à mort du patriarche Tikhon, des déclarations des plus barbares dont voici quelques extraits :

Le sort du citoyen Tikhon est entre nos mains, et vous pouvez être sûrs que nous ne le ménagerons pas.

Le gouvernement soviétique est fermement décidé à répondre aux tentatives antibolcheviques par une contre-attaque des plus énergiques. Il sera impitoyable et ne ménagera personne.

Une des phases de la lutte que nous soutenons est justement la grande offensive actuelle contre les préjugés religieux et le fanatisme aveugle des masses.

Guerre à la religion ! Guerre à toutes les croyances, quelles qu'elles soient ! Le peuple russe doit se libérer de ce joug.

Nous savons qu'à l'étranger certains éléments russes et non russes protestent au sujet du procès du citoyen Tikhon. Je dois vous dire à ce sujet que non seulement le gouvernement russe n'admettra aucune intervention de l'étranger, mais qu'il surplomb le monde entier de toutes les démarches de ce genre en les ajoutant au passé de Tikhon.

Plus on protestera à l'étranger, plus dangereuse sera la situation du citoyen Tikhon.

Pour donner le change

MOU, 11 avril. — On mande de Moscou que le royaume de la ville de Gomel, grand centre juif de la Russie du nord-ouest, a décidé de déférer au tribunal révolutionnaire le grand-rabbin de cette ville sous l'accusation de résistance à la confiscation



Les Sports

Le C. A. S. G. de Paris jouera dimanche à Nevers

Dimanche prochain, un des quatre grands clubs parisiens de première série, celui qui ne succomba que par 5 points à 3 devant le Stade Français, champion de Paris, sera dans nos murs pour jouer notre équipe première au grand complet. J'ai nommé le Club Athlétique de la Société Générale, appelé plus souvent le C. A. S. G.

L'Union Sportive Nivernaise a voulu donner un fin de saison aux sportifs de Nevers toujours plus nombreux, la preuve des progrès de ses équipes et pour cela a mis sur pied les matches les plus intéressants.

Dimanche prochain, c'est le C. A. S. G. et 3 jours plus tard, ce sera la grande équipe de Clermont, celle de Michelin, une des meilleures équipes de l'heure actuelle en France, qui évoluera au Pré-Fleuri.

Voilà deux rencontres qui ont un intérêt très grand qui amèneront au Pré-Fleuri les admirateurs du rugby, en foule, en grande foule.

Le match de dimanche s'annonce très brillant. La Générale déplace sa grande équipe et l'U. S. N. formera un quinze avec ce qu'il y a de meilleur en rugby à l'heure actuelle à Nevers.

Une grande rencontre aura lieu dimanche. Puisse le temps la favoriser.

NEVERS (2) CONTRE VARZY

En lever de rideau, la meilleure équipe seconde de Nevers sera opposée au bon quinze de Varzy, à l'heure actuelle en bonne forme.

LE CIRCUIT DES "TOUT PETITS"

Dimanche prochain sera couru le circuit des "Tout Petits", organisé par le V. C. M. et réservé à ses membres.

Cette cinquième épreuve promet d'être très intéressante par suite du lot important de coureurs qui prendront le départ.

Voici à ce jour les coureurs qualifiés :

Gilblas, Bélaïn, Brochet, Lassar, Thomaud, Thinar, Govignon, Grandjean, Capry jeune, Gilblas P., Dodat, Gaillard, Robert, Lyon, Cléon, Cottais, Raymond J., Sallat, Giron, Raymond G., Mennier, Berch, Gosson, Bigay, Lenon, Boutry, Orphelin, Nouvillon, Burlot, Claudel, Pélissier, Rapiat, Landon, Raymond L., Lafleur, Raymond A., Barathon, Liget, Ville, Collin, Collas, Muret, Follis, Julien, Valette, Raymond R., Vailland, Giron F.

Engagement reçus chez M. Forgeroux, 22, rue de la Flèche, jusqu'à vendredi minuit ; droit 1 fr. 50.

UNE COURSE CYCLISTE DE 170 KILOMÈTRES SERA ORGANISÉE EN SAONE-ET-LOIRE

On nous annonce, pour le mois prochain, une course départementale qui se déroulera sur 170 kilomètres.

Cette course sera organisée par M. Pellaeter, représentant des cycles Svelte, 5, avenue de la Gare, à Chalon, et tous les coureurs de Saône-et-Loire et de la région pourront y prendre part.

Décès de prix superbes, offerts par la marque Svelte, cette grande épreuve cycliste est appelée par avance à un grand succès.

CLUB NIVERNAIS D'AMATEURS

Cours de gymnastique féminine. — Par suite de la période de vacances, les cours ne reprendront que la semaine prochaine. Les adhérentes seront convoquées individuellement en temps utile à la première réunion de printemps qui aura lieu probablement le jeudi 19 avril.

LE TROPHÉE DES PROVINCES WONDER

Le Vélodrome Moulineux vient d'être chargé de l'organisation de l'Éliminatoire du Trophée des provinces Wonder.

Cette épreuve intéressante, ouverte à tous les coureurs régionaux licenciés de l'U.V.F. sera dotée d'un million de francs de prix et se disputera le 24 juin prochain.

L'itinéraire, tracé depuis hier, sera le suivant :

Moulins, Souvigny, Noyant, Tronget, Le Montet, Montmarault, Beaune, Malherne, Commenry, Nérin, Montluçon (contrôle fixe), Cosne-d'Allier, Ygrande, Céilly, Coulevre, Lurcy-Lévy (contrôle fixe), Le Veudre, Chanteau, Villeneuve, Moulins.

En plus des prix affectés à chaque éliminatoire les cinq premiers de chaque épreuve seront qualifiés d'office pour aller disputer la finale à Saint-Etienne.

LE RUGBY A GANNAT

Dimanche prochain, le F. C. A. S. G. rencontrera sur son terrain le C. A. S. C. R., plusieurs fois champion du Centre. Ce sera une véritable fête sportive, le F. C. G. convie tous les Gannatois à ce match qui sera une parfaite démonstration de rugby.

Le coup d'envoi sera donné à 14 h. 30 ; l'arbitre, un des meilleurs du Centre sera M. Houdoulet, président de la commission du Centre de rugby.

À 17 heures, au théâtre, MM. Houdoubaigt, Pascal, Bousquet, feront une conférence sur les sports, qui sera suivie d'un concert, et à 20 h. 30, à la Halle, bal avec orchestre.

UNION VELOPÉDIQUE CHALONNAISE

Les coureurs de l'U. V. C. réunis en assemblée générale mensuelle ont décidé de participer nombreux à la réunion du comité chalonnois des sports, qui aura lieu au vélodrome de Chalon le dimanche 15 avril prochain.

Ils ont décidé en outre, à l'unanimité, d'abandonner 50 % de leurs prix au profit de l'œuvre des tuberculeux de la guerre, au bénéfice de laquelle a été organisée cette importante réunion sportive.

Le public Chalonnois appréciera, nous en sommes certains, le geste des membres de l'U.V.C. et ne leur ménagera pas ses applaudissements en venant assister très nombreux à cette intéressante manifestation sportive en même temps qu'humanitaire.

D'autre part, le comité de l'U.V.C. se fait un plaisir d'annoncer que de nombreuses épreuves sur un vaste programme, épreuves et routes très importantes, ouvertes à tous les coureurs et magnifiquement dotées de beaux prix, par plusieurs membres de l'U.V.C. habitant des localités environnantes.

COURSE CYCLISTE DES 20 KILOMÈTRES A MONTARGIS

Sur un parcours de 20 kilomètres s'est disputée dimanche la course de classement réservée aux seuls coureurs de l'U. S. M.

Un vent violent gêna et il fallut au premier plus de 42 minutes pour effectuer le trajet. En cours de route, une chute élimina plusieurs concurrents ; d'autres abandonnèrent la lutte.

Résultats : 1^{er}, Caillaud ; 2^e, Berger ; 3^e, Espinasse ; 4^e, Bouvier ; 5^e, Leclaire ; 6^e, Collet ; 7^e, Moreau ; 8^e, Henry Lucien ; 9^e, Dauvergne.

Dimanche prochain course de 40 kilomètres.

UNION SPORTIVE NIVERRAISE

Tous les coureurs à pied de la société sont priés de se trouver, le jeudi, 12 courant, à 20 h. 30, au siège social (café de la Renaissance), pour assister à la réunion de la Commission Athlétique. Présence indispensable.

ÉCHOS

Une distraction parisienne qui disparaît : il n'y a plus de gamins qui grimpent derrière les voitures. Il y a dix ans encore on ne voyait pas de gamins à l'école sans s'arrêter, mais on assiste à l'extrême du véhicule.

Il n'y avait pas de sortie d'école sans course de gosses vers la voiture qui passait.

Aujourd'hui, elle passe trop vite ; il y a trop d'automobiles. Le camion automobile n'est plus qu'un véhicule, le taxi ne permet pas de se tenir en équilibre. Ce n'est pas un regret... c'est une constatation.

Charlie Chaplin pense de nouveau à réaliser Hamlet. C'est une vieille idée qu'il remet d'année en année. Il hésite, il cherche, il abandonne, il reprend le scénario déjà découpé, y fait de grands traits de crayon blanc, ajoute des scènes et en fait un plus grand nombre.

Et chaque fois qu'il rencontre un ami en qui il a confiance il demande :

— Pensez-vous que je fasse un bon Hamlet ? Presque toujours on lui répond :

— Oui, oui, certainement, vous serez admirable !

Il écoute à peine, il hoche la tête, il réfléchit. Voilà quelques semaines, un artiste à qui il posait son habitude question, lui répondit :

— Ça va, à votre place, je jouerais sous un pseudonyme.

Et Charlie Chaplin s'en alla en murmurant :

— Voilà une parole saine !

Midi moins vingt, à la station du métro de la Concorde... Il n'y a pas beaucoup de voyageurs sur le quai. Parmi eux, cependant, une jeune femme sympathique et penche la tête, à l'air de ne pas se reconnaître. Elle se tourne vers l'homme qui vient de l'étoile n'appartient pas encore... Elle se plaint nerveusement à un autre voyageur :

— Comme ils sont longs à venir, dit-elle, ces trains !

Mais il faut près d'un quart d'heure aux pompiers pour arriver à la station de la Concorde.

Pendant ce temps-là, à la station des Tuilleries, d'autres voyageurs répètent la phrase de tout à l'heure : « Comme ils sont longs à venir, ces trains, ce matin ! »

Les postes existent. Le télégraphe existe. Mais l'abréviation P. T. T. a-t-elle le droit d'exister en France, du moins ?

Un de nos compatriotes se trouvant de passage à Bromley (Kent), Angleterre, voulut écrire d'urgence à une maison de commerce de Paris. Mais, comme en cherchant dans son carnet de notes, il ne trouva que le numéro de téléphone de cette maison, et comme il n'avait aucun bolin ou annuaire de téléphone à sa portée, il dut se borner à écrire sur l'enveloppe de sa lettre le nom exact et entier de cette maison de commerce, suivi de l'indication exacte et entière du numéro de téléphone de ladite maison, et des mots : « Paris, France ».

D'autres lettres pour Paris (avec adresse complète), sont parvenues le lundi 26 mars au matin. Cette lettre-ci, en revanche, n'a pas encore donné signe de vie à son destinataire. Depuis douze jours, nul n'a en l'idée ou la bonne volonté, dans l'administration parisienne d'ouvrir un Annuaire de téléphone pour acheminer cette lettre dans la bonne direction.

QUI S'Y FROTTE...

Paris, 11 avril. — Le dimanche 11 janvier, un groupe de camelots du roi se dirigeant de la Madeleine vers la place de la Bastille en vendant « L'Action Française », furent arrêtés au coin de la rue Montmartré et se défendirent énergiquement.

Deux camelots, MM. Colmar et de Nior ont été arrêtés, ainsi qu'un troisième camelot, M. Meunier, qui avait blessé d'un coup de canne à la tête un individu qui non seulement ne porta pas plainte mais ne put jamais être retrouvé.

La 11^e chambre correctionnelle a condamné

M. Colmar à deux mois de prison et 100 fr. d'amende ; MM. Meunier et de Nior ont été condamnés à un mois de prison avec sursis et 100 fr. d'amende ; Zerler, les 500 francs alloués par le tribunal ne représentant qu'une provision.

Le docteur Paul, a été condamné par le tribunal pour fixer le montant définitif de l'indemnité à allouer à Zerler, les 500 francs alloués par le tribunal ne représentant qu'une provision.

CONCERT « RADIOLA »

Audition du 43 avril

17 h. 05 : Bulletin financier et cours des changes

Cours de la Bourse du commerce de Paris.

17 h. 15 : Matinée avec les concours des sociétés des concerts Radiola.

1^{er} Mazurka (Chopin), piano ; 2^e Sonate allégro, andante, allegretto et trio (Grieg), violon et piano ; 3^e Première Sonate (Bach), allegro, andante et final, flûte et piano ; 4^e Variations (Boellmann), violoncelle et piano ; 5^e Fugue en la mineur (Bach), piano.

20 heures : Concert avec les concours du chansonnier Lucien Boyer et du chanteur comique Fortugé.

1^{er} La Princesse de Czarda ; a) Marche ; b) Valse (E. Reimann) ; 2^e La Lune qui s'en va (Georges Bizet) ; 3^e Le danseur comique Fugé dans son répertoire ; 4^e Scène (Fratelli) ; 5^e La Danse d'Aladine (Guy Marly) ; 6^e Dédé ; a) Elle porte un nom charmant ; b) Valse (Christine) ; 7^e Mello Cello (Neil More) ; 8^e Le chansonnier Lucien Boyer dans ses œuvres ; 9^e La Bouche ; Jamais les hommes (Vain) ; 10^e Tahiti (Bying Bibò).

De 21 h. 40 à 23 h. 30, airs de danse par orchestre Pigallé.

Concert de la Tour Eiffel

Audition du 12 avril

Concert avec les concours du « Rallye Étranger », trompes de chasse, direction Valéry.

Programme : 1^{er} La Ruyne Bonel ; 2^e Les Souvenirs de la salle Lebronde ; 3^e Le Nouveau Régiment ; 4^e La Chauxvire ; 5^e Le Souvenir de Bretagne ; 6^e Le Rallye Lal-Chot.

PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Prévisions agricoles de l'Office national météorologique pour la journée du 12 avril 1933 :

Région Parisienne. — Temps orageux, vent de sud-est 2 à 4 mètres à sud, ciel nuageux à très nuageux, orages locaux et peut-être plus orageux, température en hausse la nuit, en baisse le jour, la température minimum sera d'environ 10°.

Région du Centre. — Temps très orageux, vent de sud-est à sud 2 à 4 mètres, orages et pluies orageuses, ciel très nuageux avec quelques éclaircies, température en hausse la nuit, en baisse le jour, minimum de température environ 11°.

Massif Central. — Mêmes prévisions que pour le Centre ; minimum de temp. environ 10°.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 11 avril. — Foncières 1908. — Le numéro 299.494 gagne 100.000 francs. Le numéro 452.350 gagne 30.000 francs. Les 8 numéros suivants gagnent chacun 5.000 francs : 256.617, 524.058, 406.051, 393.545, 292.340, 563.237, 256.707, 58.699.

130 numéros sont remboursés par 1.000 francs.

Communes 1922. — Le numéro 953.114 gagne 1 million.

Le numéro 612.479 gagne 100.000 francs. Les numéros 805.350 et 1.047.355 gagnent chacun 25.000 francs.

100 numéros sont remboursés à 1.000 francs.

REVUE DE LA PRESSE

LE PROCÈS DU PATRIARCHE TIKHON

Le patriarche Tikhon, âgé de 75 ans, comparait donc devant ses juges, ainsi que Paris-Centre l'a annoncé hier. Voici donc l'ère des persécutions religieuses toute grande ouverte en Russie.

L'exécution de Mgr Budkiewicz et le procès du patriarche Tikhon en sont les premiers épisodes.

Le *Matin* dénonce les cruautés barbares employées par les bolchevistes pour tuer la foi des Russes. Les lecteurs de Paris-Centre qui ont pu lire les articles de notre collaborateur, M. Boris Souverain, sur ce sujet, savent depuis longtemps à quel point il faut être méfiant devant le nouveau crime qui va être commis, le grand-duc Alexandre de Russie, ancien grand amiral de la flotte russe, beau-frère de l'empereur Nicolas II, a adressé un appel pathétique aux chrétiens du monde entier que publie le « *Matin* » et dont voici le texte :

Au nom de Dieu et de Christ, je m'adresse aux âmes de toutes mes sœurs et mes frères spirituels.

Réveillons-nous si vous croyez en Dieu et Christ ou en Dieu seulement.

Sous vos yeux, dans mon pays, la Russie, cent cinquante millions d'âmes comme les vôtres, qui ont le même Père divin, le bon Dieu, agonisent dans leurs luites pour tout ce qui y a de plus sacré pour nous, pour la foi en Dieu et en Christ.

La tyrannie d'un gouvernement qui est inspiré et guidé par les forces de tout ce qui est le mal, la haine et la haine, a éclaté une haine, a déclaré une guerre acharnée contre Dieu et Christ.

Des centaines de milliers d'enfants sont élevés dans l'athéisme complet et la haine, et sont encouragés à faire le mal et tout ce qui est immoral.

Pensez aux générations entières qu'on prépare pour empoisonner l'humanité. Continuer à vivre en fermant l'oreille à cette calamité terrible est inadmissible.

Vous devez donner un soutien moral à mes compatriotes qui encore sont fidèles à Dieu et à Christ, qui préparent la mort à la trahison envers leur Père et leur Sauveur.

Il est haut le ciel et il y a un devoir de chaque chrétien sur terre est d'aider moralement mon peuple persécuté.

Grand-Duc Alexandre de Russie.

LES PUPILLES DE LA NATION ET LES CATHOLIQUES

Afin d'assurer dans les cadres de la loi sur les Pupilles de la Nation, la représentation des veuves et des parents de nos morts, les catholiques ont constitué de nombreuses associations. Certains articles de presse les ayant accusés, à ce propos, d'avoir rompu l'Union sacrée, l'archevêché de Paris a fait tenir un communiqué qui publie l'« *Echo de Paris* » et dont voici les passages essentiels :

« Que reproche-t-on au fond aux catholiques ? C'est d'avoir usé de la loi et d'avoir créé un trop grand nombre d'associations.

Mais puisque les multiples étaient déjà, et depuis longtemps, fortement organisés, n'était-il pas permis, sans attenter à leurs droits, de faire représenter aussi, dans les Offices de pupilles de la nation, les veuves de guerre et les parents de nos morts ?

Qu'ils prennent garde, cependant, que les veuves de guerre et les ascendants sont loin d'être tous représentés dans leurs associations et qu'il en reste des centaines de mille, nous devons presque dire, hélas ! des millions, en ce qui concerne les veuves de guerre. »

« Pourquoi s'en impose à ces épouses et à ces parents en deuil d'être groupés en associations, pour pouvoir exercer leurs droits ?

Si, contre notre avis, le décret d'administration publique, n'a pas proportionné le nombre

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Tandis qu'à Essen 100 délégations, bandières déployées, accompagnaient au cimetière les onze ouvriers tués au cours de l'incident du samedi de Pâques, au Reichstag, à Berlin, le chancelier Cuno prononçait un discours violent contre la France.

Pourquoi, demande M. Henri Vovonen dans le *Figaro*, M. Cuno a-t-il parlé ? Pourquoi, au lieu de prononcer une oraison funèbre qu'on n'eût pas même commentée a-t-il une fois de plus menti, calomnié ?

Il a osé rejeter sur les Français, la faute de « l'insupportable violence » et du sang « criminellement versé ». Comment la responsabilité des dirigeants de l'usine n'était pas certaine ! Comme si le rapport des conseillers ouvriers de Krupp, camarades des morts enlevés hier, n'avait pas affirmé que « si le détachement français n'avait pas fait usage de ses armes, il aurait été infailliblement assailli et échappé par la foule ».

M. Cuno le sait bien mais nous sommes, ainsi que le dit M. Oulman dans le *Petit Bleu*, au point culminant de la lutte.

Et sur le terrain diplomatique, c'est la même tactique qu'hier sur le champ de bataille. C'est la même énergie brutale, ce sont les mêmes déformations, ce sont les mêmes manœuvres vouées au même résultat, devant un adversaire résolu, qui n'attend plus ce qu'il faut pour se jeter sur lui. Il sait aussi qu'il ne pourra pas long-temps encore se contenter, qu'il ne peut espérer traiter à égalité, ainsi qu'il le prétendait la prétention et qu'il va falloir se résigner à l'inévitabilité. Ce n'est pas nous qui plierons.

LE RAPPROCHEMENT FRANCO-BRITANNIQUE

M. Marcel Ray, dans le *Petit Journal*, parlant du rapprochement franco-britannique, cite cette conclusion de M. Wickham Steed :

« Il est difficile, impossible peut-être, que les Anglais et les Français se comprennent jamais complètement. Mais il est possible, et même facile, qu'ils se respectent et qu'ils marchent ensemble. »

« Où ? Dans la Ruhr ? M. Wickham Steed qui n'a pas tort dans le fond ; aurait peut-être bien fait de parler ainsi plus tôt. »

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Tandis qu'à Essen 100 délégations, bandières déployées, accompagnaient au cimetière les onze ouvriers tués au cours de l'incident du samedi de Pâques, au Reichstag, à Berlin, le chancelier Cuno prononçait un discours violent contre la France.

Pourquoi, demande M. Henri Vovonen dans le *Figaro*, M. Cuno a-t-il parlé ? Pourquoi, au lieu de prononcer une oraison funèbre qu'on n'eût pas même commentée a-t-il une fois de plus menti, calomnié ?

Il a osé rejeter sur les Français, la faute de « l'insupportable violence » et du sang « criminellement versé ». Comment la responsabilité des dirigeants de l'usine n'était pas certaine ! Comme si le rapport des conseillers ouvriers de Krupp, camarades des morts enlevés hier, n'avait pas affirmé que « si le détachement français n'avait pas fait usage de ses armes, il aurait été infailliblement assailli et échappé par la foule ».

M. Cuno le sait bien mais nous sommes, ainsi que le dit M. Oulman dans le *Petit Bleu*, au point culminant de la lutte.

Et sur le terrain diplomatique, c'est la même tactique qu'hier sur le champ de bataille. C'est la même énergie brutale, ce sont les mêmes déformations, ce sont les mêmes manœuvres vouées au même résultat, devant un adversaire résolu, qui n'attend plus ce qu'il faut pour se jeter sur lui. Il sait aussi qu'il ne pourra pas long-temps encore se contenter, qu'il ne peut espérer traiter à égalité, ainsi qu'il le prétendait la prétention et qu'il va falloir se résigner à l'inévitabilité. Ce n'est pas nous qui plierons.

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Tandis qu'à Essen 100 délégations, bandières déployées, accompagnaient au cimetière les onze ouvriers tués au cours de l'incident du samedi de Pâques, au Reichstag, à Berlin, le chancelier Cuno prononçait un discours violent contre la France.

Pourquoi, demande M. Henri Vovonen dans le *Figaro*, M. Cuno a-t-il parlé ? Pourquoi, au lieu de prononcer une oraison funèbre qu'on n'eût pas même commentée a-t-il une fois de plus menti, calomnié ?

Il a osé rejeter sur les Français, la faute de « l'insupportable violence » et du sang « criminellement versé ». Comment la responsabilité des dirigeants de l'usine n'était pas certaine ! Comme si le rapport des conseillers ouvriers de Krupp, camarades des morts enlevés hier, n'avait pas affirmé que « si le détachement français n'avait pas fait usage de ses armes, il aurait été infailliblement assailli et échappé par la foule ».

M. Cuno le sait bien mais nous sommes, ainsi que le dit M. Oulman dans le *Petit Bleu*, au point culminant de la lutte.

Et sur le terrain diplomatique, c'est la même tactique qu'hier sur le champ de bataille. C'est la même énergie brutale, ce sont les mêmes déformations, ce sont les mêmes manœuvres vouées au même résultat, devant un adversaire résolu, qui n'attend plus ce qu'il faut pour se jeter sur lui. Il sait aussi qu'il ne pourra pas long-temps encore se contenter, qu'il ne peut espérer traiter à égalité, ainsi qu'il le prétendait la prétention et qu'il va falloir se résigner à l'inévitabilité. Ce n'est pas nous qui plierons.

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Tandis qu'à Essen 100 délégations, bandières déployées, accompagnaient au cimetière les onze ouvriers tués au cours de l'incident du samedi de Pâques, au Reichstag, à Berlin, le chancelier Cuno prononçait un discours violent contre la France.

Pourquoi, demande M. Henri Vovonen dans le *Figaro*, M. Cuno a-t-il parlé ? Pourquoi, au lieu de prononcer une oraison funèbre qu'on n'eût pas même commentée a-t-il une fois de plus menti, calomnié ?

Il a osé rejeter sur les Français, la faute de « l'insupportable violence » et du sang « criminellement versé ». Comment la responsabilité des dirigeants de l'usine n'était pas certaine ! Comme si le rapport des conseillers ouvriers de Krupp, camarades des morts enlevés hier, n'avait pas affirmé que « si le détachement français n'avait pas fait usage de ses armes, il aurait été infailliblement assailli et échappé par la foule ».

M. Cuno le sait bien mais nous sommes, ainsi que le dit M. Oulman dans le *Petit Bleu*, au point culminant de la lutte.

Et sur le terrain diplomatique, c'est la même tactique qu'hier sur le champ de bataille. C'est la même énergie brutale, ce sont les mêmes déformations, ce sont les mêmes manœuvres vouées au même résultat, devant un adversaire résolu, qui n'attend plus ce qu'il faut pour se jeter sur lui. Il sait aussi qu'il ne pourra pas long-temps encore se contenter, qu'il ne peut espérer traiter à égalité, ainsi qu'il le prétendait la prétention et qu'il va falloir se résigner à l'inévitabilité. Ce n'est pas nous qui plierons.

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Tandis qu'à Essen 100 délégations, bandières déployées, accompagnaient au cimetière les onze ouvriers tués au cours de l'incident du samedi de Pâques, au Reichstag, à Berlin, le chancelier Cuno prononçait un discours violent contre la France.

Pourquoi, demande M. Henri Vovonen dans le *Figaro*, M. Cuno a-t-il parlé ? Pourquoi, au lieu de prononcer une oraison funèbre qu'on n'eût pas même commentée a-t-il une fois de plus menti, calomnié ?

Il a osé rejeter sur les Français, la faute de « l'insupportable violence » et du sang « criminellement versé ». Comment la responsabilité des dirigeants de l'usine n'était pas certaine ! Comme si le rapport des conseillers ouvriers de Krupp, camarades des morts enlevés hier, n'avait pas affirmé que « si le détachement français n'avait pas fait usage de ses armes, il aurait été infailliblement assailli et échappé par la foule ».

M. Cuno le sait bien mais nous sommes, ainsi que le dit M. Oulman dans le *Petit Bleu*, au point culminant de la lutte.

Et sur le terrain diplomatique, c'est la même tactique qu'hier sur le champ de bataille. C'est la même énergie brutale, ce sont les mêmes déformations, ce sont les mêmes manœuvres vouées au même résultat, devant un adversaire résolu, qui n'attend plus ce qu'il faut pour se jeter sur lui. Il sait aussi qu'il ne pourra pas long-temps encore se contenter, qu'il ne peut espérer traiter à égalité, ainsi qu'il le prétendait la prétention et qu'il va falloir se résigner à l'inévitabilité. Ce n'est pas nous qui plierons.

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Tandis qu'à Essen 100 délégations, bandières déployées, accompagnaient au cimetière les onze ouvriers tués au cours de l'incident du samedi de Pâques, au Reichstag, à Berlin, le chancelier Cuno prononçait un discours violent contre la France.

Pourquoi, demande M. Henri Vovonen dans le *Figaro*, M. Cuno a-t-il parlé ? Pourquoi, au lieu de prononcer une oraison funèbre qu'on n'eût pas même commentée a-t-il une fois de plus menti, calomnié ?

Il a osé rejeter sur les Français, la faute de « l'insupportable violence » et du sang « criminellement versé ». Comment la responsabilité des dirigeants de l'usine n'était pas certaine ! Comme si le rapport des conseillers ouvriers de Krupp, camarades des morts enlevés hier, n'avait pas affirmé que « si le détachement français n'avait pas fait usage de ses armes, il aurait été infailliblement assailli et échappé par la foule ».

M. Cuno le sait bien mais nous sommes, ainsi que le dit M. Oulman dans le *Petit Bleu*, au point culminant de la lutte.

Et sur le terrain diplomatique, c'est la même tactique qu'hier sur le champ de bataille. C'est la même énergie brutale, ce sont les mêmes déformations, ce sont les mêmes manœuvres vouées au même résultat, devant un adversaire résolu, qui n'attend plus ce qu'il faut pour se jeter sur lui. Il sait aussi qu'il ne pourra pas long-temps encore se contenter, qu'il ne peut espérer traiter à égalité, ainsi qu'il le prétendait la prétention et qu'il va falloir se résigner à l'inévitabilité. Ce n'est pas nous qui plierons.

2^e ÉDITION DERNIÈRE HEURE 3 H. MATIN

A LA SALLE WAGRAM

Lafont bat Balzac aux points

Paris, 11 avril. — Résultats des divers combats de boxe qui se sont déroulés ce soir en 12 rounds.

Lafont a été vainqueur au point de Balzac, ex-champion de France et d'Europe des poids moyens.

Lepesant a battu Schemakers par knock-out au troisième round.

Pessioato a été vainqueur de Youyou au point.

Jean André a battu Jacklin par abandon de ce dernier au 6^e round.

Brest remplaçant Etissac, a battu au point en 3 rounds Schakels, jeune.

UN AVION ESPAGNOL INCENDIE QUATRE TUÉS

Madrid, 11 avril. — Un télégramme de Tetouan annonce qu'un avion, qui était parti de Séville pour assister au prochain concours d'aviation militaire, a capoté puis a pris feu en atterrissant près de Tetouan. Les deux ouvriers qui étaient à bord, un commandant du génie et un capitaine d'état-major, ont été carbonisés.

AVANT LAUSANNE

Paris, 11 avril. — M. Alexandris, ministre des affaires étrangères de Grèce, a reçu ce matin les représentants de la presse parisienne. Dans les déclarations qu'il leur a faites, le ministre a dit que la Grèce était bien résolue à ne payer aucune indemnité aux Turcs.

M. Alexandris est convaincu que les Turcs ont autant besoin de paix que les Grecs et qu'ils ne seront pas lâchés de signer la paix. Dès que celle-ci sera signée, le gouvernement hellénique fera procéder aux élections.

Le ministre a exposé ensuite la situation politique intérieure de son pays qui ne cesse, a-t-il dit, de s'améliorer.

AU B. I. T.

Genève, 11 avril. — En outre de la proposition de M. Jouhaux, le conseil d'administration du Bureau International du Travail a adopté une résolution décidant de rappeler à tous les États socialistes l'obligation de soumettre aux autorités en vue de la ratification dans le délai de 12 à 18 mois les projets de convention adoptés par une Conférence Internationale du travail. La discussion au cours de la séance fut parfois assez animée.

LA GREVE DANS LA COUTURE A PARIS

Paris, 11 avril. — Neuf autres maisons de couture de la rue de la Paix et de la place Vendôme ont été touchées aujourd'hui par le mouvement de grève. Quelques incidents se sont produits cet après-midi à la rentrée des ouvrières devant les magasins Patou, rue Saint-Florentin et Mouton, rue du Quatre-Septembre. Quatre arrestations ont été opérées pour entraves à la liberté du travail.

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Si les affirmations franco-belges sur l'action temporaire dans la Ruhr sont très nettes et ne peuvent laisser place au doute nulle part ailleurs qu'en Allemagne, il s'en reste pas moins que le problème de la sécurité de nos frontières ne doit pas être négligé ; les manifestations et la propagande pangermanistes ne sauraient que nous incliner à nous méfier et les États-Unis eux-mêmes sont partisans d'une neutralisation des territoires rhénans, neutralisation qui assure tout grand partie la paix de l'Europe. C'est un problème que le général Spears a abordé récemment dans le « *Times* » et qu'il a de nouveau exposé à M. Philippe Millet, au « *Petit Parisien* ».

Une double préoccupation n'a guidé, d'une part, le général Spears, le conflit de la Ruhr, la France et la Belgique soient sur la Ruhr en possession de garanties pratiques, non mais pour la sécurité de leurs frontières. D'autre part, je tiens à éviter que ces garanties conduisent, directement ou non, à une sorte de démembrement de l'Allemagne, ce qui suffirait à les rendre inacceptables pour l'Angleterre démissionnaire pour l'Amérique.

Voilà pourquoi je propose que l'on démissionne, sous le contrôle de la Société des Nations, non seulement à rive gauche du Rhin et la bande de territoire sur la rive droite spécialement par le traité de Versailles, mais la Ruhr elle-même, qui serait ainsi ajoutée à la zone neutralisée.

Cette zone démissionnée serait interdite aux troupes allemandes. Aucun de ces habitants ne pourrait être soumis au service militaire.

Zone neutre ? Pourquoi cette demi-mesure dont la conséquence ne peut être que des dangers ? Pourquoi se refuser à examiner le problème dans toute son ampleur ? Pourquoi pas la Rhénanie indépendante ?

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Si les affirmations franco-belges sur l'action temporaire dans la Ruhr sont très nettes et ne peuvent laisser place au doute nulle part ailleurs qu'en Allemagne, il s'en reste pas moins que le problème de la sécurité de nos frontières ne doit pas être négligé ; les manifestations et la propagande pangermanistes ne sauraient que nous incliner à nous méfier et les États-Unis eux-mêmes sont partisans d'une neutralisation des territoires rhénans, neutralisation qui assure tout grand partie la paix de l'Europe. C'est un problème que le général Spears a abordé récemment dans le « *Times* » et qu'il a de nouveau exposé à M. Philippe Millet, au « *Petit Parisien* ».

Une double préoccupation n'a guidé, d'une part, le général Spears, le conflit de la Ruhr, la France et la Belgique soient sur la Ruhr en possession de garanties pratiques, non mais pour la sécurité de leurs frontières. D'autre part, je tiens à éviter que ces garanties conduisent, directement ou non, à une sorte de démembrement de l'Allemagne, ce qui suffirait à les rendre inacceptables pour l'Angleterre démissionnaire pour l'Amérique.

Voilà pourquoi je propose que l'on démissionne, sous le contrôle de la Société des Nations, non seulement à rive gauche du Rhin et la bande de territoire sur la rive droite spécialement par le traité de Versailles, mais la Ruhr elle-même, qui serait ainsi ajoutée à la zone neutralisée.

Cette zone démissionnée serait interdite aux troupes allemandes. Aucun de ces habitants ne pourrait être soumis au service militaire.

Zone neutre ? Pourquoi cette demi-mesure dont la conséquence ne peut être que des dangers ? Pourquoi se refuser à examiner le problème dans toute son ampleur ? Pourquoi pas la Rhénanie indépendante ?

LA MANIFESTATION DE DEUIL

Si les affirmations franco-belges sur l'action temporaire dans la Ruhr sont très nettes et ne peuvent laisser place au doute nulle part ailleurs qu'en Allemagne, il s'en reste pas moins que le problème de la sécurité de nos frontières ne doit pas être négligé ; les manifestations et la propagande pangermanistes ne sauraient que nous incliner à nous méfier et les États-Unis eux-mêmes sont partisans d'une neutralisation des territoires rhénans, neutralisation qui assure tout grand partie la paix de l'Europe

BOURSE DE PARIS du 11 avril 1923

Table of stock market data for Paris, including various indices and share prices.

HALLES CENTRALES DE PARIS du 11 avril

VIANDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf, quart derrière, 1^{re} qualité 7,50 ; aloyau 11,50 ; paleron, 4,00.

Foires & Marchés de la Région

TANNAY. — On cotait : Blé, 95 fr. le quintal; farine, 125 fr. le quintal; pain, 1,175 le kilo.



Les pâtes alimentaires LA RUCHE égalent les meilleures mais les meilleures n'approchent pas de "LA LUNE"



BYARRI Vin généreux au quinquina

ALCOOL DE MENTHE de RICQLÈS

SEVE FOURNIER. A LA FINE CHAMPAGNE LE FUROR

SI VOUS SOUFFREZ DE L'ESTOMAC PHOSCAO

BOIS. — Le Havre, le 16 avril, à 14 h. 30, dans la salle des ventes publiques, à la Bourse du Havre, vente publique d'environ 3.500 cuirs verts de bœufs, vaches, taureaux, peaux de vaches, moutons et chevaux de la Société Halle aux Cuirs de la région du Havre.

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi Service et enterrement de Madame J.-B. GRANDIOUX

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur l'abbé Albert FREBAULT

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean-Baptiste BOUCHARD

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Mademoiselle Marie-Louise BRILAND

SERVICES & MESSSES. Un service anniversaire sera célébré le 16 avril 1923, à 9 heures 30, en l'église de Mars-sur-Allier, pour le repos de l'âme de Madame CLAIROT

REMERCIEMENTS. La famille Vaillant de Guéris remercie très sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Tony VAILLANT de GUELIS

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame J.-B. GRANDIOUX

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur l'abbé Albert FREBAULT

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean-Baptiste BOUCHARD

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Mademoiselle Marie-Louise BRILAND

SERVICES & MESSSES. Un service anniversaire sera célébré le 16 avril 1923, à 9 heures 30, en l'église de Mars-sur-Allier, pour le repos de l'âme de Madame CLAIROT

REMERCIEMENTS. La famille Vaillant de Guéris remercie très sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Tony VAILLANT de GUELIS

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame J.-B. GRANDIOUX

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame J.-B. GRANDIOUX

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur l'abbé Albert FREBAULT

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Monsieur Jean-Baptiste BOUCHARD

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Mademoiselle Marie-Louise BRILAND

SERVICES & MESSSES. Un service anniversaire sera célébré le 16 avril 1923, à 9 heures 30, en l'église de Mars-sur-Allier, pour le repos de l'âme de Madame CLAIROT

REMERCIEMENTS. La famille Vaillant de Guéris remercie très sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de Monsieur Tony VAILLANT de GUELIS

AVIS MORTUAIRES. Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Enterrement de Madame J.-B. GRANDIOUX

Officiers Ministériels. Etude de M. BONNET, commissaire-priseur, à Nevers. VENTE AUX ENCHERES

Officiers Ministériels. Etude de M. BONNET, commissaire-priseur, à Nevers. VENTE AUX ENCHERES

Officiers Ministériels. Etude de M. BONNET, commissaire-priseur, à Nevers. VENTE AUX ENCHERES

Officiers Ministériels. Etude de M. BONNET, commissaire-priseur, à Nevers. VENTE AUX ENCHERES

LA NATION. Entreprises privées assujetties au Contrôle de l'Etat. COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE

UN CÉLÈBRE HYGIENISTE ABBÉ KNEIPP LE KNEIPP (Café de Malt)

BULLETIN FINANCIER. Paris, 11 avril. — A l'exception des valeurs russes, l'ensemble du marché a fait preuve aujourd'hui de fermeté.

BOITE aux LETTRES. Un réformé. — La veuve a droit à la pension au taux normal, si le mariage est antérieur à la cause qui a motivé la réforme et si y a relation de cause à effet, entre les motifs de la réforme et ceux de la mort.

BOITE aux LETTRES. (Toutes les demandes doivent être accompagnées de 0 fr. 50 en timbres-poste.) (Adressez toutes les demandes à M. le Rédacteur en chef de Paris-Centre, 3, rue du Chemin-Feu.)

BOITE aux LETTRES. A chariot garni, une carriole, 2 tonneaux, une moissonneuse-lieuse Massey-Harris, une moissonneuse-lieuse Mac Cormick, une mélangeuse, 3 charrettes, un fer dont 2 va-seule, 7 herbes, dont une canadienne, 1 cultivateur, 1 extirpateur, 3 rouleaux, 1 trieur, 2 faras, 1 brosses, 1 joug garnis, 8 colliers, 2 harnais de limon, 6 paliers de fourreaux garnis de leurs traits, chaînes, attaches, roues, brouettes, et quantité d'autres objets.

Etude de M. Honoré BOUQUILLARD
Docteur en droit
notaire à Nevers

HOSPICE DE NEVERS

A affermer par adjudication
à Nevers, dans les bureaux
des Hospices, le vendredi 4 mai
1923, à 14 heures.

LE GRAND DOMAINE
Situé sur les communes de Va-
rennes-les-Nevers, Marzy et Ne-
vers route de Nevers à Four-
chamboull, contenant 311 hec-
tares, 92 ares, 62 centiares,
dont :

Maison, bâtiments, cours,
jardins, chaudières : 1 09 27
Terres : 71 71 80
Prés : 53 07 37
Pâturages : 6 04 12
Ensemble égal : 131 92 62
Durée du bail : 6, 9 ou 12
ans.
Entrée en jouissance : 11 mai
1924.

S'adresser pour visiter au
Garde BONDON, à La Saugne,
avec pelle maison bourgeoise.
Et pour tous renseignements,
soit à M. THIERY, Directeur
Economie des Hospices, soit à
M. BOUQUILLARD, notaire à
Nevers, 15223.

A LOUER

PETITE MAISON
3 pièces, cuisine, chambre de
bonne, cave, grenier.
S'adresser à M. MONNAG,
notaire à Moulins. 15140

Etude de M. BEAUGONIN,
notaire à Saint-Saulge (Nièvre)

A AFFERMER
Pour le 1^{er} mai 1924
LE DOMAINE DE SANISY
Situé à 5 kilomètres de Saint-
Saulge, de la contenance de
71 hectares 30 ares environ,
avec belle maison bourgeoise.
S'adresser pour visiter à M.
GAGNEUX, rue du Champ-de-
Foire, à Saint-Saulge, et pour
traiter à M. BEAUGONIN, nota-
ire, 15230.

Etude de M. DUBOIS, notaire
à Saint-Benin-d'Azay (Nièvre)

CHEVAUX ET MATERIEL
A vendre aux enchères
à Saint-Benin-d'Azay, au do-
micile de Madame Marteau.
Le Dimanche 15 Avril 1923,
à 13 heures. On vendra :
2 chevaux de 12 ans, 3
chariots, harnais, traits, crics,
chaises de chariot et autres, 3
coffres, 1 voiture à 4 roues, et
quantité d'autres objets.
Au comptant, 10 % en sus. 15197

Etude de M. BAYLE, notaire
à Nevers

CESSION DE DROITS
DANS FONDS DE COMMERCE
PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par M.
Bayle, notaire à Nevers, le 6
avril 1923, Madame Louise RI-
CHARD, aide-comptable, dé-
partement à Nevers, rue de la
Passerie, n° 2, épouse divorcée
de Monsieur Marcel HENRI
ROUVIERE, a cédé audit Mon-
sieur ROUVIERE, son ex-mari,
débitant-buraliste, demeurant
à Nevers, place Carnot, n° 10,
tous ses droits dans un com-
munauté dissoute, ayant existé
entre elle et ledit Monsieur
Rouvier, ainsi que dans l'ad-
ministration qui a eu de der-
nier des biens de cette com-
munauté, sans exception, en-
ce compris notamment les
droits de cédant dans un
fonds de commerce de débi-
tant de tabacs, articles de fu-
mées et matériel de vins et
spiritueux, exploité à Nevers,
place Carnot, n° 16, et com-
prenant : 1° la licence, l'ensem-
ble et le nom commercial, le
clientèle et l'achalandage qui
y sont attachés ; 2° le matériel
et les objets mobiliers servant
à son exploitation ; 3° les
marchandises le garnissant ; 4°
Et le droit au bail des lieux où
il s'exploite.

L'entrée en jouissance a été
fixée rétroactivement au jour
de la dissolution de la com-
munauté.

Les oppositions, s'il y a lieu,
devront être faites dans les dix
jours de la seconde insertion,
et seront reçues au domicile
du cédant, rue Vanhan, n° 10,
en l'étude de M. BAYLE,
notaire.

Pour première insertion :
Signé : BAYLE,
15313

ACHAT ET VENDE
FONDS DE COMMERCE

A Céder

FONDS DE MAISON
MEUBLEE
Mien situé à Nevers, quartier
agréable ; 19 pièces dont 17
meublées, grande cour ; prix
avantageux, pour cause de dé-
part.

S'adresser Cabinet Louis
ALEXELINE, 14, rue Hoche,
Nevers. 15162

A VENDRE
BONNE BOULANGERIE
65 quintaux par mois, bonne
vente de sons.
S'adresser au bureau du jour-
nal. Timbre pour réponse.

A CEDER
BON TABACS-BUVETTE-EPICERIE, dans grand ville du
Centre, affaires annuelles en
tabacs 108.000. En épicerie et
buvette, 240.000 dont 1/3 en bu-
vette. Bail à volonté, loyer à
discuter. Prix, 45.000 fr. Facili-
tés de paiement. Affaire à en-
lever de suite. 1003

BAR ET CHAMBRES sur
passage usine dans une ville
importante. Aff. 130 fr. par
jour, plus rapport de 5 cham-
bres meublées. Bail 11 ans.
Loyer, 1.000 fr. avec 10.000 fr.
comptant. 1003

BONNETERIE-CONFECTION
Mien situé sur passage marché.
Bail 10 ans. Loyer 650 fr.
Affaires 50.000 fr. prix 20.000 fr.
1003

A VENDRE
FABRIQUE DE SAVONS
particuliers et fournitures gé-
nérales pour coiffeurs, marchands,
bazar. Affaire en pleine ac-
tivité. Unique dans le Centre...
BELOT, ingénieur, 8, rue Pos-
se, à CHATEAUBOUX. 15175

A CEDER FONDS BOULANGE-RIE-PATISSERIE, 70 quintaux
par mois. Belle vente de son,
Bail long bail.
Bureau du Journal. 15235

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc, par lots ou au détail

Domaine de la Seigne
Sis à 1 kilomètre gare P.-L.-M. Pannepot
Près MOULINS-ENGLBERT (Nièvre)
D'une contenance de 63 hectares 59 ares 88 centiares, dont
plus de 30 hectares en prés de première qualité.

Facilités de paiement
Il sera payé en sus du prix, 5 % à titre d'épingles
Pour visiter s'adresser au fermier,
Et pour traiter à M. Louis GROS, 10, boulevard Victor-
Hugo, Nevers (Téléphone 210), qui se rendra sur place à toute
demande des amateurs et sera à leur disposition à Pannepot,
commune de Lunanton, hôtel de la Gare, le 22 avril 1923, à
partir de neuf heures du matin. 15118

A Vendre
Terrain à bâtir
Situé 22 ter, rue du Faubourg de Paris
Situé à 200 mètres de la halte du Tacot
et rue du Banlay
Lotissement pour Villas avec Jardins
S'adresser au bureau du Journal 14.310

Cabinet Robert DEGOIS
69, rue de Paris, Auxerre

A CEDER A AUXERRE :

CAFE-RESTAURANT-TABAC
affaire située devant marché.
Excellente clientèle de passage.
Beau et bon matériel. Bail : 14
ans. Petit loyer. Chiffre d'affaires
de 110.000 à 120.000. Bon
bénéfice.
Le vendeur cède pour cause
de changement de situation.
Prix demandé : 38.000 comptant.
Disponible de suite. Re-
commandé.

BOULANGERIE PATISSERIE
commune de 1.400 habitants,
pétain mécan., four neuf, ma-
tériel moderne, cheval, voiture.
Bénéfices par an : 20.000.
Prix à débiter : 60.000 dont
3 comptant.
Bonne affaire. Libre de suite.
Quantité d'autres fonds de
toutes sortes : Hôtel, restaur-
ant, modes, électricité, com-
merce de cuirs, etc., etc.

CAFE-BILLARD
situé près marché. Bon Bail.
Chiffres d'affaires : 100 fr. par
jour. Prix : 32.000 fr.

CAFE-HOTEL
Bail, dix ans. Loyer : 1.000. 7
chambres, cuisines, 60 chevaux.
Garage, etc.
Chiff. d'aff. : 65.000 fr. Prix :
40.000 fr.

GRAND MAGASIN D'ALIMENTATION
Centre ville
Bail, 18 ans ; loyer, 1.000 fr.
Chiffre d'aff. justifié : 320.000 fr.
Prix à débiter : 48.000 fr.

AGENCE "LA MONDIALE"

VENUE ET ACHAT, IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

ACHAT ET VENDE
FONDS DE COMMERCE

FONDS DE MAISON
MEUBLEE
Mien situé à Nevers, quartier
agréable ; 19 pièces dont 17
meublées, grande cour ; prix
avantageux, pour cause de dé-
part.

ACHAT ET VENDE
DE PROPRIETES

Maisons à Vendre
A usage d'habitation et à
usage commercial.
S'adresser à M. COUTURIER
architecte-expert, 30, rue St-
Benin, à Nevers. Téléphones
1.77.

A VENDRE
PROPRIETES
régions Châtillon, Clamecy et
environs.
Ecrire MERLAND, à CHATHIL-
LON-EN-BAZOIS (Nièvre). 15089

On achèterait
CHATEAU
12, 15 p., bon état, Parc. Prix
max. : 120.000 francs.
PERROTTE, rue Répub., 30,
Lyon. 11067

A vendre à l'amiable
UNE PROPRIETE
au Gué d'Heuillon, près Nevers
Habitation, vastes bâtiments
chale d'eau, 5 hectares excel-
lents prés, jouissance de suite.
M. BONVOISIN, pâtissier, à
Nevers. 15141

MAISON A VENDRE
de construction récente, sise
rue Verte, dite du pré féru,
composée de 2 pièces et un jar-
din de 2 ares.
S'adr. à M. HENRI Pierre,
rue Verte, commune de Ser-
moise, par Plagny (Nièvre). 15170

MAISON A VENDRE
de construction récente, sise
rue Verte, dite du pré féru,
composée de 2 pièces et un jar-
din de 2 ares.
S'adr. à M. HENRI Pierre,
rue Verte, commune de Ser-
moise, par Plagny (Nièvre). 15170

A VENDRE A L'AMIABLE
En bloc, par lots ou au détail

Domaine de la Seigne
Sis à 1 kilomètre gare P.-L.-M. Pannepot
Près MOULINS-ENGLBERT (Nièvre)
D'une contenance de 63 hectares 59 ares 88 centiares, dont
plus de 30 hectares en prés de première qualité.

Facilités de paiement
Il sera payé en sus du prix, 5 % à titre d'épingles
Pour visiter s'adresser au fermier,
Et pour traiter à M. Louis GROS, 10, boulevard Victor-
Hugo, Nevers (Téléphone 210), qui se rendra sur place à toute
demande des amateurs et sera à leur disposition à Pannepot,
commune de Lunanton, hôtel de la Gare, le 22 avril 1923, à
partir de neuf heures du matin. 15118

A Vendre
Terrain à bâtir
Situé 22 ter, rue du Faubourg de Paris
Situé à 200 mètres de la halte du Tacot
et rue du Banlay
Lotissement pour Villas avec Jardins
S'adresser au bureau du Journal 14.310

Cabinet Robert DEGOIS
69, rue de Paris, Auxerre

A CEDER A AUXERRE :

CAFE-RESTAURANT-TABAC
affaire située devant marché.
Excellente clientèle de passage.
Beau et bon matériel. Bail : 14
ans. Petit loyer. Chiffre d'affaires
de 110.000 à 120.000. Bon
bénéfice.
Le vendeur cède pour cause
de changement de situation.
Prix demandé : 38.000 comptant.
Disponible de suite. Re-
commandé.

BOULANGERIE PATISSERIE
commune de 1.400 habitants,
pétain mécan., four neuf, ma-
tériel moderne, cheval, voiture.
Bénéfices par an : 20.000.
Prix à débiter : 60.000 dont
3 comptant.
Bonne affaire. Libre de suite.
Quantité d'autres fonds de
toutes sortes : Hôtel, restaur-
ant, modes, électricité, com-
merce de cuirs, etc., etc.

CAFE-BILLARD
situé près marché. Bon Bail.
Chiffres d'affaires : 100 fr. par
jour. Prix : 32.000 fr.

CAFE-HOTEL
Bail, dix ans. Loyer : 1.000. 7
chambres, cuisines, 60 chevaux.
Garage, etc.
Chiff. d'aff. : 65.000 fr. Prix :
40.000 fr.

GRAND MAGASIN D'ALIMENTATION
Centre ville
Bail, 18 ans ; loyer, 1.000 fr.
Chiffre d'aff. justifié : 320.000 fr.
Prix à débiter : 48.000 fr.

AGENCE "LA MONDIALE"

VENUE ET ACHAT, IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE

ACHAT ET VENDE
FONDS DE COMMERCE

FONDS DE MAISON
MEUBLEE
Mien situé à Nevers, quartier
agréable ; 19 pièces dont 17
meublées, grande cour ; prix
avantageux, pour cause de dé-
part.

LOCATIONS
A louer, rue de Nivernais, libre
à partir du 1^{er} mai, **BOULIQUE**
avec logement.
G. PEARON, cycles Auto-
moto, 61, rue de Nivernais, NE-
VERS.

A louer, pour le 1^{er} mai
1923, la **FERME DE LA**
MISSANDIERE, située, com-
mune de Nevers, route de Loris,
à Montargis, comprenant beaux
bâiments neufs, terres et prés,
d'une contenance de 30 hecta-
res.
S'adr. au château ou à l'éta-
blissement de M. THIBONNEAU, à
LORIS (Nièvre). 15220

A louer ou à vendre **PETITE**
MAISON, trois pièces, écuries
et hangar, 12 ares de terre,
commune de Nevers, dans la com-
mune de Saint-Aubin-Les-Forges
(Nièvre), à proximité chas-
se, pêche.
Bureau du Journal. 15291

VENTES

AUTO GREGOIRE 9 HP.
torpédo 4 places, revue méca-
nique, peinture neuve, acces-
soires. 2.900 fr.

CHIEN POLICIER
allemand, un an, 500 fr.
TOSONI, à Saint-Parize-le-
Châtel (Nièvre). 15171

GROS CAMION, 2 tonnes. —
CAMION tapissière pouvant
servir au transport des voya-
geurs ou comme voiture de li-
vrerie, force 2 tonnes.
CHAR A BANCS, 500 kilos. —
COUPE. — Toutes ces voitures
en parfait état. Bois de
construction établis, échelle,
outillage divers. Quantité de
MEUBLES, chambres à coucher
commodes, literie, etc., etc.
S'adr. M. MAILLOCHON,
entrepreneur, à FOURCHAM-
BAULT (Nièvre). 15204

CHARRETTE ANGLAISE, bon
état.
S'ad. M. PINOT, à Gimoulon,
par NEVERS. 15223

DEUX GARRIAGES
bon état, prix avantageux.
S'adresser à M. FONSELLE,
Moulin de Ragon, TORTERON
(Cher). 15104.

JOLI ATTELAGE, poneyte
doux, sage, vite. — **BICY-
CLETTE** digne, hirondelette, lu-
xé, peu roulé.
Bureau du Journal. 15238

**JOLIE CONDUITE INTE-
RIEURE**, Philips, 4 places 1920,
moteur BALLOT, 10 HP, 6
roues Rudges garées, Man-
deau, amortisseurs, accessoi-
res.
Visible garage SANZEL, pla-
ce du Champ-de-Foire, NE-
VERS. 15292

PETIT MOTEUR à gaz hori-
zontal GARDNER. — **POMPE**
aspirante et foulante, systé-
me Henri, avec réservoir à air
 comprimé.
BIGNARD, droguiste, NE-
VERS. 15293

BELLE VOITURE
roues montouchées, capote état
neuf, 2 roues, 4 places.
S'adresser : 12, rue Saint-
Louis, à Fourchambault. 15159

PERSONNEL

ON DEMANDE
APPRENTI pour maison de
commerce en ville.
Bureau du Journal. 15233

COMPTABLE
Maison BOMPY, NEVERS.
15260

COMPTABLE
STENO-DACTYLO
Homme ou dame
pour la campagne. Meilleures
références exigées.
Bureau du Journal. 15196

BON OUVRIER
COIFFEUR-SALONNIER
à la journée, 23 fr., minimum
assuré, est demandé de suite.
Maison FRANGE, 13, rue
Saint-Dominique, Clermont.

FERRAND (Puy-de-Dôme), 15132
BON CHAUFFEUR, connais-
sant le moteur.

Docteur PRAT, 15288
GUERIGNY (Nièvre).

REPRESENTANT
pour placement cycles, pho-
nographes, arnes, etc. à crédit, sont de-
mandés.
Ecrire WEYL, 12, rue de
Valenciennes, Paris Xe. 15022

A LA GRANDE FABRIQUE

Ancien Grand Café Glacier

Place du Lycée
Rue de Rémigny
NEVERS

NOS
VÊTEMENTS
TOUT FAITS

pour Hommes. . . 79 - 99 - 129
pour Jeunes Gens 59 - 79 - 99
pour Enfants. . . 29 - 49 - 69

Rayon Spécial de Vêtements sur Mesures



GARÇON CHARCUTIER
S'adresser de suite à M.
BAILLY, charcutier à Bourbon-
l'Archambault (Allier). 15419

DEMOISELLE DE MAGASIN,
au courant de l'alimentation.
Bureau du Journal. 15232

BONS MANGUVERS
TERRASSIERS
sont demandés de suite
Logements assurés.
S'adresser au bureau du
journal. 15157

DES MACONS
DES MANGUVERS
S'adr. : LE CIMENT ARME,
DE MAY frères, 70, rue de Pa-
ris, Nevers. Bureau dans la
cour. 15194

Ouvriers Tapissiers
Ouvriers Ebénistes
Maison d'ameublement
MAINGUET
6, place Guy-Cocquille, Nevers
15191

PERSONNE sérieuse, second-
de femme de chambre, pré-
férences exigées. Bons gages.
LE GENTEL, 127, avenue de
Neuilly, NEUILLY-SUR-SEINE
(Seine). 15263

REPRESENTANT
pour placement cycles, pho-
nographes, arnes, etc. à crédit, sont de-
mandés.
Ecrire WEYL, 12, rue de
Valenciennes, Paris Xe. 15022

REPRESENTANT pour le
département de la Nièvre.
Etablissements de Pâtes alimen-
taires GRIES, L'AGOLE,
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
(Nièvre). 15289

REPRESENTANT pour le
département de la Nièvre.
Etablissements de Pâtes alimen-
taires GRIES, L'AGOLE,
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
(Nièvre). 15289

REPRESENTANT pour le
département de la Nièvre.
Etablissements de Pâtes alimen-
taires GRIES, L'AGOLE,
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
(Nièvre). 15289

REPRESENTANT pour le
département de la Nièvre.
Etablissements de Pâtes alimen-
taires GRIES, L'AGOLE,
SAINT-AMAND-EN-PUISAYE
(Nièvre). 15289

REPRESENTANTS SERIEUX
demandés pour Blés sélection-
nés.
Ecrire : H. BONTE et Cie,
Union Agricole, Orchies (Nord),
anciennement VERDAVOIR et
BONTE. 15127

SURVEILLANT
chef de personnel pour réserve
exploitation agricole. Meilleures
références exigées.
Bureau du Journal. 15195

SCIEUR-AFFUTEUR
A la circulation.
S'adresser au bureau du
journal. 14.957

TOURNEURS CHARRONS
AJUSTEURS, OUTILLERS,
MENISIEURS, Place stable.
Ecr. : Ateliers RUSTIC, Mon-
terou (S.-et-M.). 15268

VOYAGEUR en quincaillerie,
de 25 à 35 ans, sérieux, actif,
munis de bonnes références,
pour visiter quincailliers et fer-
blanchiers, dans départements
du Centre. Clientèle formée, si-
tuation d'avance.
MM. BEHARD et MILON,
quincailliers, à AUTUN (Saône-
et-Loire). 15303

GENS DE MAISON
MENAGE
Homme soigner 2 chevaux et
à toutes mains ; la femme cui-
sine des ouvriers et basse-cour.
Bons gages, nourris, logés,
chauffés et blanchis.
S'ad. POTTIER à Champeaux
(S.-et-M.). 15188

MENAGE sérieux, honnête,
pour ferme, femme cuisine
ménage. Homme ménage jar-
din à toutes mains, bons ga-
ges, bonnes références exigées.
DELLAUDAINE, à CRULAI
(Orne). 15205

MENAGE sérieux, honnête,
pour ferme, femme cuisine
ménage. Homme ménage jar-
din à toutes mains, bons ga-
ges, bonnes références exigées.
DELLAUDAINE, à CRULAI
(Orne). 15205

MENAGE sérieux, honnête,
pour ferme, femme cuisine
ménage. Homme ménage jar-
din à toutes mains, bons ga-
ges, bonnes références exigées.
DELLAUDAINE, à CRULAI
(Orne). 15205

MENAGE sérieux, honnête,
pour ferme, femme cuisine
ménage. Homme ménage jar-
din à toutes mains, bons ga-
ges, bonnes références exigées.
DELLAUDAINE, à CRULAI
(Orne). 15205

MENAGE sérieux, honnête,
pour ferme, femme cuisine
ménage. Homme ménage jar-
din à toutes mains, bons ga-
ges, bonnes références exigées.
DELLAUDAINE, à CRULAI
(Orne). 15205

MENAGE, mari chauffeur,
femme sachant cuisine. — Ecr.
BRUN, 51, rue des Vinaigriers
PARIS. 15297

MENAGE Valet et femme de
chambre, bien rétribués, sé-
rieuses références exigées.
APPRENTI CUISINIER présenté
par ses parents.
S'ad. d'urgence Gd Hôtel de
la Paix, NEVERS. 15240

ON OFFRE
Ancien commerçant alimenta-
tion fournira **PETIT AP-
PORT** dans association, et re-
prendra suite affaire sérieu-
se. Fera voyages avec auto-
mobile.
Bureau du Journal. 15305

GROS GAINS
A tous pendant loisirs
Ecr. : "L'ORÉA", 37, rue
d'Amphoux, AVIGNON, Timb.
rép. 14925

ALIMENTATION VINS
départ forcé, convient à
travail sérieux, beau log., b.
quart. — LAFA, 52, faubourg
Montmartre, PARIS (25^e an-
née) Ouvert samedi apr. midi
et dim. matin. 15296

ALIMENTATION VINS
départ forcé, convient à
travail sérieux, beau log., b.
quart. — LAFA, 52, faubourg
Montmartre, PARIS (25^e an-
née) Ouvert samedi apr. midi
et dim. matin. 15296

ALIMENTATION VINS
départ forcé, convient à
travail sérieux, beau log., b.
quart. — LAFA, 52, faubourg
Montmartre, PARIS (25^e an-
née) Ouvert samedi apr. midi
et dim. matin. 15296

ALIMENTATION VINS
départ forcé, convient à
travail sérieux, beau log., b.
quart. — LAFA, 52, faubourg
Montmartre, PARIS (25^e an-
née) Ouvert samedi apr. midi
et dim. matin. 15296

ALIMENTATION VINS
départ forcé, convient à
travail sérieux, beau log., b.
quart. — LAFA, 52, faubourg
Montmartre, PARIS (25^e an-
née) Ouvert samedi apr. midi
et dim. matin. 15296

ALIMENTATION VINS
départ forcé, convient à
travail sérieux, beau log., b.
quart. — LAFA, 52, faubourg
Montmartre, PARIS (25^e an-
née) Ouvert samedi apr. midi
et dim. matin. 15296

ALIMENTATION VINS
départ forcé, convient à
travail sérieux, beau log., b.
quart. — LAFA, 52, faubourg
Montmartre, PARIS (25^e an-
née) Ouvert samedi apr. midi
et dim. matin. 15296

LE PIANO AUTOMATIQUE
nouveau modèle, remplace
avantageusement les musiciens
Il est interchangeable à volon-
té, se vend avec facilités de
paiement. La maison de charge
ou toutes les réparations.
S'adresser : Etablissement
PIERRE-PIANO, constructeur,
3, rue Grosselet, Nevers (Nièvre).
14311

VENTE DE BOIS D'INDUSTRIE
Il sera procédé, en la Ma-<

AGENCE POPULAIRE
CONTENTIEUX
 CONSEIL JURIDIQUE 1^{er} ORDRE

ASSURANCES
 TOUS RISQUES

PLACEMENT et PRET de CAPITAUX
 Pour le développement de
 L'HABITATION

VENTES DE PROPRIETES
 IMMEUBLES, TERRAINS A BATIR
 CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

L'Agence possède quantités de FONDS
 dans toutes villes: tels que: EPICERIES,
 CREMERIES, MERCIERIES, avec ou
 sans buvette, NOUVEAUTES, CONFEC-
 TIONS, COFFEURS, FERBLANTE-
 RIES, MARECHALERIES, GARAGES,
 CAFES - RESTAURANTS, HOTELS,
 BOULANGERIES, BARS, TA. S.,
 CHAPELLETTES à tous PRIX

S'ADRESSER A M. SERVAYRE
 (PORTE DE PARIS) NEVERS

EVERITE
 TOITURES
 PLAQUES ONDULEES
 "EVERITE"
 COMPOSEE DE
 FIBRES D'AMIANTE & CIMENT
 TOITURES
 EN
 TOLES ONDULEES
 GALVANISEES
 ARDOISES POUR TOITURES
 60 x 60 ET 40 x 40

PLAQUES en EVERITE
 pour REVETEMENTS INTERIEURS
 de PAROIS A PLAFONDS

Demandez Prix et Brochures
R. Bindschedler
 15, Avenue de Paris - PLAINE SAINT-DENIS

EVERITE, dépôt à Nevers, chez M. P. Perrier
 9, Boulevard de la République

EXPLOITATIONS FORESTIERES
 Carbonisation

J. LARICHE
 5, Place Chaméane, NEVERS

BOIS & CHARBONS DE BOIS
 Vente en Gros (Téléph. 44)

FEMMES QUI SOUFFREZ

Il y a une seule de malheureuses qui
 souffrent en silence et sans oser espérer
 dans la crainte d'une opération toujours
 dangereuse, souvent inefficace.

Elles ont été atteintes aux Maux d'Estomac,
 Crampes, Aigreurs, Vomissements,
 aux Migraines, aux idées noires. Elles ont
 ressenti des lancements continus dans
 les reins et comme un poids énorme qui
 rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir, la femme doit faire un
 usage constant et régulier de la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes sans
 qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY agit doucement, mais à
 condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à
 disparition complète de toute douleur.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, à des intervalles
 réguliers, employer la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY
 si elle veut éviter et guérir les Varices, Phlébites, Hémorroïdes,
 les Accidents de la Ménopause, Chaleurs, Vapeurs,
 Épuisement, etc.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée à la Pharmacie
 Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes
 les Pharmacies.

Le flacon, 6 fr., plus impôt 0 fr. 60, total: 6 fr. 60.

NOUVEAUX MODELES
Automobiles de DION-BOUTON
 munies des derniers perfectionnements
 Souplesse, Légèreté, Élégance, Rapidité, Economie

Ces voitures dominent la route

Pour tous renseignements et commandes s'adresser à:
 Maison **J. PETITIMBERT**, Agence pour la Nièvre
 25, rue Marié-Davy, CLAMECY Téléph. 23

A LA FILEUSE

NEVERS - 6, Rue Lafayette, 6 - NEVERS
 TÉLÉPHONE 0-12

Grande Semaine du CORSET



POMPADOUR
 Corset classique
 Beau coutil éera
 Garni broderie
29 fr.

MIRADOR
 Même forme
 Qualité extra
 4 Jarretelles. **35 fr.**



ELIANE
 Corset bas de gorge
 Broché simili
 garni large dentelle
37 fr.

CEINTURE
 Porte-Jarretelles
 Toile couleur
4.90
 et
11.90



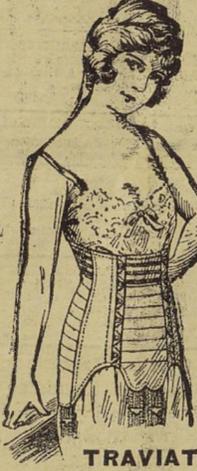
DARLING
 Corset ceinture
 Broché
 caoutchouc à la taille
60 fr.



MINERVA
 Corset
 Modèle baleine
 pour dames fortes
 coutil satin
 ciel et rose
49 fr.



PRIMEVERE
 Corset ceinture
 Tissu natte rose **23**
 De même
 satin broché rose **35**



TRAVIATA
 Ceinture sans buse s'attachant
 avec des boutons de nacre,
 satin rose **45**
AIGLONETTE
 Ceinture toile sans buse **39**



ELSA
 Corset
 Tissu rose à pois
 garni dentelles
 4 jarretelles
39 fr.



GABY
 Gaine élastique
 Caoutchouc souple
 et fin
 2 Jarretelles sole
45 fr.



ELSA
 Corset
 Tissu rose à pois
 garni dentelles
 4 jarretelles
39 fr.



GISÈLE
 Corset-ceinture
 Coupe nouvelle,
 garniture riche
80 fr.

SOUTIEN-GORGE
TRICOTINE
MILANAISE
 BRODERIE
 depuis
9.90

Enfoncez-vous bien
 ceci dans la tête
 LES
POUDRES
DE COCK

sont universellement connues
 comme étant le remède le plus
 sûr

DE L'ESTOMAC
DU FOIE, DE L'INTESTIN

La boîte : 5,50 - Exiger toujours la marque
 déposée

Pilules de COCK, laxatives 2 fr. la boîte
 Pilules OOR, fortifiantes, 5 fr. la boîte

DANS TOUTES LES PHARMACIES
 Brochure gratuite Guide Médical du Dr de Cock
ESTACHY, Pharmacien Spécialiste
 14, rue Beaurepaire, PARIS

EXCEPTIONNEL
 Un vieux Médecin de Campagne,
 le docteur Drush, pour propager son
 œuvre populaire, a accordé l'autorisa-
 tion de publier son Ouvrage de
 Médecine à l'Institut Paris-Londres à
 la seule condition de ne réaliser aucun
 bénéfice. L'Institut, pour épandre les
 saines vérités de l'Hygiène, a réalisé le
 tour de force de donner pour 5 francs
 un ouvrage coté 12 frs 50 en li-
 brairie; il contient plus de 550 pages,
 1.500 gravures, 24 planches hors-texte
 en couleurs (plantes, champignons, in-
 sectes, parasites), 1000 articles originaux
 avec 1.200 recettes pratiques pour se soigner soi-même.
 Envoi franco contre 5 frs - Institut P. L. 2, rue de Valenciennes, Paris

Chemises
 Cravates, Cols
 Caleçons, Pyjamas

Rayon Spécial pour
GARÇONNETS

GRAND CHOIX
 Qualité parfaite
 PRIX MODERES

Téléphone 4-47

Chemiserie Spéciale pour Hommes
New Sport
 44, Rue du Commerce, 44
 NEVERS
 FOURNISSEUR DE L'UNION P.-L.-M.

CARROSSERIE
J. GIRAUD
 17, Boulevard de la République, NEVERS

Toujours en magasin et prêts à livrer:
CHARRETTES ANGLAISES pour chevaux
 poneys et ânes
CHARS-A-BANGS neufs divers construits
 avec des bois très secs
REPARATIONS - TRAVAIL SOIGNE

Agence Directe
 POUR L'ARRONDISSEMENT DE NEVERS
 DES AUTOMOBILES

VINOT-DEGUINGAND

BAUDOT & FILS
 CERGY-LA-TOUR

VOITURE DE DEMONSTRATION
 Téléphone n° 6

SITUATION D'AVENIR
 à jeune homme de la région
 du Centre, 25 à 30 ans, se dé-
 plaçant facilement, très actif et
 apte aux affaires.
 Sérieuses références exigées.
 S'adresser au Bureau du
 Journal. 15161

On est acheteur
TRAVERSES 150 x 12 x 13
 ET **TRAVERSES REBUTEES**
 grand réseau
BRETON, Bois, Champlemy
 (Nièvre). 15207

ANISALO
 L'As des Anis - L'Anis des As
TERRIER-BOURDIN, à COSNE (Nièvre)

CHAPELLERIE FINE
 pour
 Hommes Jeunes gens et Enfants

Casquettes Haute Nouveauté

et
 pour Tous Sports

Spécialité de Chapeaux chapeliers pour Dames

LE Raoul
 77 Rue
 du Commerce
 NEVERS

COULEURS & VERNIS
 PRODUITS CHIMIQUES HUILES ET GRAISSES INDUSTRIELLES.
 BOUILLIE - SOUFRE - SULFATE DE CUIVRE

CHARMETTE & POUPET
 1, Avenue Georges-Clemenceau, NEVERS - Téléphone : 0-09

FIXALO PEINTURE A L'EAU LAVABLE
 S'EMPLOIE SUR TOUT, PARTOUT

Agence "UNIC"
 Pour toutes demandes de renseignements concernant ces voitures, s'adresser :

Garage BERTIN
 31, Rue de Mouësse, NEVERS

Concessionnaire pour les arrondissements de:
 NEVERS, COSNE & CHATEAU-CHINON

Ulcères Variqueux
 Maux de Jambes, Varices, Eczémas, Dartres, Démangeaisons, Herpès, Plaies de toute nature,
 considérées comme incurables sont soulagées immédiatement et leur guérison est assurée par l'

Eau Précieuse Depensier

Elle est véritablement "précieuse", cette eau qui guérit ces plaies
 affreuses et qui depuis de si longues années ne connaît pas un insuccès.
 Lisez ceci !
 Le soussigné Charles BRANCARD, agent d'assurances, propriétaire à Van-
 court, par Emberrant, vous informe qu'il a fait usage de votre Eau Précieuse
 pour une plaie variqueuse. Il est heureux de vous annoncer que sa plaie est
 complètement cicatrisée et vous prie de recevoir l'expression de la plus sin-
 cère vérité et de son entière reconnaissance. Un de ses parents, affligé
 d'un pareil mal depuis plusieurs mois, ayant employé déjà plusieurs remèdes
 sans résultat, me charge de vous dire qu'elle s'est guérie avec votre excel-
 lente Eau Précieuse Depensier.

Ch. BRANCARD, à Vancourt (Mourthet-et-Moselle).

Mais demandez la brochure et vous en trouverez comme cela des cen-
 taines. On trouve l'Eau Précieuse Depensier dans toutes les Pharmacies,
 et au Dépot à Paris: RENARD, Docteur en Pharmacie, 142, avenue de Clichy.
 LE FLACON 6 fr. franco contre mandat. Renseignements et Brochures gratuits au Dépot GÉNÉRAL DE PARIS.

Petit Outillage Mécanique
 Alésoirs, étaux, limes, filières, forets, scies
 tarauds, etc.

Pétrins Mécaniques
 et Moteurs à Essence

A. OUGEN
 6, Rue Saint-Louis, FOURCHAMBAULT (Nièvre)

ATELIERS DE RÉPARATIONS AUTOMOBILES
 Toutes MARQUES

GRAY, SUCCESEUR
 Mécanicien AMÉRICAIN
 Ancienne Maison GRAY et AUDIN
 19, Rue Sainte-Valière, NEVERS
 Motos, Side-Cars, TRACTEURS agricoles,
 Autos FORD, PACKARD, PIERCE-ARROW
 CADILLAC, etc.

TOUTES PIÈCES DÉTACHÉES
 Françaises et Américaines
 Spécialité de Révision, prix modérés
 Télégr. GRAY, Autos. Téléph. 4-91

Saucissons d'Arles
 VÉRITABLE, sans concurrence, marque déposée. Maison fon-
 dée à ARLES. - AGENTS sérieux demandés. A. MARAVAT,
 26, rue Sainte-Philomène, MARSEILLE. 15201

"BIÈRES DE SEPT-FONS" J. DONNADIEU FILS "PARIZETTE"

LES MEILLEURS VINS NEVERS
 LES MEILLEURES PROVENANCES
 LES MEILLEURS PRIX

LIMONADE GARANTIE PUR SUCRE ET AU GAZ NATUREL
 DES SOURCES DE SAINT-PARIZE

Entrepositaire : J. DONNADIEU FILS, NEVERS
 FABRIQUE DE LIQUEURS SUPÉRIEURES
 Entrepositaire pour Nevers : J. DONNADIEU FILS